

bonne foi ; il permet que les dépenses grossissent par millions après avoir promis de les réduire par millions. Où en sommes-nous ? A ceci : En 1896, le compte de la dépense consolidée était de \$36,900,000 en chiffres ronds. En 1897, il était de \$38,349,000. En 1898 il se chiffre par \$38,832,000. Maintenant nous en sommes à la remarquable année que nous a promise le ministre des Travaux publics et voyez. Huit mois se sont écoulés et si nous comparons les huit mois de 1899 avec les huit mois de 1898, la dépense apparaît de deux millions et quelque chose plus forte dans la première que dans la seconde période. C'est-à-dire que pour les huit mois de cette année, comparativement aux huit mois de l'an dernier, il y a eu une augmentation de plus de \$2,000,000 au compte de la dépense consolidée. Au chapitre de la dépense imputable sur le capital, le gouvernement a fait mieux encore. Pour les huit mois de 1898, elle était de \$3,455,627, mais pour les huit mois de 1899, elle est de \$6,634,729, soit une augmentation nette de \$3,179,102. La dépense totale à même le compte consolidé et le compte du capital était de \$40,706,000 en 1896, de \$41,800,000 en 1897, de \$42,900,000 en 1898 et pour les huit mois de cette année, comparativement aux huit mois de l'année précédente, il y a une augmentation de \$5,000,000 et un peu plus, ce qui portera, d'après cette proportion, les dépenses imputables sur les deux comptes au chiffre de 49,000,000, quand elles n'étaient que de \$40,000,000 en 1895. Mais pour pallier quelque peu cette différence le ministre des Chemins de fer et Canaux dit : Ne voyez-vous pas que nous avons une grosse entreprise sur les bras ? Nous avons trouvé les canaux tout à fait insuffisants, l'eau n'était pas assez profonde à leurs abords, le gouvernement sommeillait, rien ne se faisait, bref, toute cette amélioration des canaux nous a échoué.

Mais je ne crains pas de dire que les faits démontrent qu'à leur arrivée au pouvoir très près des trois quarts des travaux sur les canaux étaient terminés. Le canal du Saut Sainte-Marie, qui a coûté plus de \$3,000,000 avait tout le long 20 pieds de profondeur. Celui de Welland, qui avait la profondeur voulue, était entièrement terminé. Les autres qui étaient en construction ou qu'il fallait creuser davantage étaient plus qu'aux trois quarts terminés, la balance des travaux à faire ayant été adjugée par contrat. Cela n'empêche pas, messieurs, de dire au pays : Oui, nous augmentons les dépenses, mais nous devons avoir des canaux et nous les construisons. C'est " nous " qui avons approfondi les canaux, tout comme c'est " nous " qui avons donné le port des lettres d'un penny dans tout l'Empire, et c'est nous qui avons trouvé une tache sur la carte pour représenter le Canada et avons fait de ce pays une nation.

Mon honorable ami a touché au plébiscite

M. FOSTER.

(je dis " touché " avec intention) mais, fait caractéristique, de même qu'il a accusé sir Charles Tupper d'être le misérable dénué de cœur et d'amis qui ait été le seul au Canada à vouloir troquer les intérêts canadiens contre la réciprocité absolue, de même il a essayé de faire oublier sa propre conduite au sujet du plébiscite en blâmant sir Charles de n'avoir versé qu'une larme dans le gilet des prohibitionnistes et de n'avoir pas promis de faire plus. Mais s'il avait, lui-même versé quelques larmes de repentir sur la conduite tortueuse qu'il a tenue sur cette question et sur tant d'autres, il serait beaucoup plus près d'avoir fait sa paix avec son Dieu qu'il ne l'est maintenant. Mais, dit-il, nous n'avons rompu aucun engagement. De la casuistique de la plus belle eau, rien de plus. Que dit-il encore ? Les prohibitionnistes n'ont rien demandé ! Voilà ce qui sera assurément une nouvelle pour quelques-uns de ceux qui siègent derrière lui, qui ont dirigé les élections de 1896 et la campagne d'aparavant, qui sont allés trouver les prohibitionnistes et leur ont dit : " Ne voyez-vous pas ce que Laurier vous a promis ? Ne voyez-vous pas ce qu'il va vous accorder ? Les conservateurs n'ont jamais rien promis de pareil. Votez pour Laurier et les libéraux. Ce sont les hommes qui vous donneront ce que vous voulez."

Mon honorable ami sait qu'il a bénéficié de ces déclarations ; ceux qui siègent derrière lui le savent aussi. Ce qui ne l'empêche pas de dire ici, sans sourciller, qu'il n'avait fait aucune promesse. C'est le plaidoyer d'un casuiste, rien de plus. Les prohibitionnistes, dit-il, n'ont rien demandé. Alors, que ces messieurs retournent sur leurs pas, retirent leurs paroles et disent, comme le premier ministre, que les prohibitionnistes n'ont rien demandé, qu'ils ne voulaient pas le plébiscite et que par conséquent, ils n'étaient pas redevables au parti libéral d'avoir eu la promesse de ce plébiscite. Mais, dit mon honorable ami, nous avons fait une promesse, mais seulement au parti. Voilà ce que je considère très ingénieux.

S'il y avait une médaille plus vénérable que cette sainte médaille Cobden, je l'aurais fait frapper pour l'attacher à côté de celle-ci sur la poitrine de mon très honorable ami, afin de commémorer cette idée, la plus ingénieuse entre toutes, savoir : que lorsque, dans une convention, le parti a fait une promesse publique et l'a insérée dans son programme, il ne l'a pas faite au peuple, mais que cette promesse constituait seulement une espèce d'engagement mutuel pris à l'égard les uns des autres dans le parti réuni en conférence intime, sujet à l'agrément de chacun d'eux en particulier et à leur entente réciproque.

Cet article du programme consistant à réformer le tarif en élaguant de ses dispositions le principe du système protecteur, était-ce simplement une promesse faite au